

## PESTALOZZI CITOYEN FRANÇAIS ...

Ce fut par les journaux que Pestalozzi connut le décret du 26 août; et peu après, une lettre de Paris - probablement de madame Schweizer - lui donna quelques détails. Il s'exprime ainsi à ce sujet dans une lettre à un ami, le jeune patricien bernois Emmanuel de Fellenberg:

*«On m'a écrit que quelques membres de l'Assemblée nationale se sont laissé persuader que je serais capable de dire avec succès au peuple français, dans cette tempête de passion, la vérité dont il doit se pénétrer; et ces membres ont l'intention de me faire des propositions à ce sujet. Mais je doute que quelque chose me parvienne. Je ne suis en relations avec aucun Français» (1).*

L'Assemblée législative termina sa session, la Convention nationale se réunit et proclama la République. Pestalozzi attendait quelque communication officielle du gouvernement français; il n'en reçut aucune, et un mois après l'ouverture de la Convention il écrivait au même ami:

*«Je ne suis en relations, ni directement ni indirectement, avec aucun Français; et je ne sais absolument pas ce qu'il en est de ce droit de cité. Je n'ai pas reçu un seul mot de la part de la Convention nationale. Tout ce que je sais de la chose, je l'ai appris par les feuilles publiques et par une lettre d'une amie à une tierce personne. En ce moment, je cherche à me renseigner; et s'il était vrai que quelques hommes de la Convention nationale eussent exprimé à mon égard plus ou moins de confiance, je n'aurais rien plus à cœur que d'employer cette confiance pour l'avantage de ma patrie et l'affermissement de la tranquillité publique» (2).*

M. Hunziker a retrouvé la minute d'une lettre, en allemand, sans date, écrite par Pestalozzi à un représentant du peuple, et accompagnée d'un remerciement adressé au président de la Convention nationale. Voici la traduction de cette lettre, dont on ne connaît pas le destinataire:

*«L'honneur d'avoir été choisi par la nation française pour l'un de ses citoyens me donne le droit, noble défenseur des droits de l'homme, de venir vous donner l'assurance que, touché de cette attention, je me ferai en toute circonstance un devoir de consacrer mes services à ma nouvelle patrie. Je suis un vieux républicain, avec la mûre connaissance de ce que les institutions républicaines renferment à la fois de bon et de difficile; ma vie s'est écoulée à des recherches sur la situation du peuple et sur les moyens de l'améliorer; et j'ai montré, comme écrivain, que mes expériences et mes sentiments font une impression assurée sur le peuple. Du monarque au mendiant, toutes les voix se sont accordées à reconnaître que mon livre disait la vérité. L'Allemagne rappelle son seul livre populaire. Le manque d'argent m'a empêché de faire davantage, et de réaliser les grandes choses que j'avais en vue. Néanmoins je ne suis pas resté inactif: et dans ma médiocrité mes expériences ont mûri de telle façon que j'ose, concitoyen, vous déclarer ceci avec assurance: Sur la question de l'éducation populaire, je puis donner des lumières comme personne; et comme je crois que la patrie a besoin des connaissances et de l'action associées d'hommes qui aient de l'expérience en cette matière, afin de faire pénétrer le véritable bienfait de la liberté jusque dans les petites chaumières de la*

(1) Lettre du 15 septembre 1792. Des extraits des lettres écrites par Pestalozzi à Fellenberg, de 1792 à 1798, ont été publiés par Fellenberg lui-même, en 1834, dans une brochure intitulée *Heinrich Pestalozzis bis dahin unedirte Briefe und letzte Schicksale*, et en 1846, d'une façon un peu plus complète, par J.-B. Bandlin dans son ouvrage *Der Genius von Valer Pestalozzi* (Bandlin avait eu communication d'un exemplaire de l'ouvrage polémique *Einige Worte über Pestalozzi*, de Fellenberg, imprimé à Aarau en 1817, et supprimé ensuite par l'auteur; c'est là qu'il a dû trouver les textes reproduits par lui). M. Hunziker a donné une édition critique de ces extraits dans les *Pestalozzi-Blätter*, 1891, p. 22.

(2) Lettre du 24 octobre 1792. Fellenberg avait témoigné à son correspondant quelque crainte que la France ne prit une attitude hostile envers la Suisse; et sans doute il avait engagé Pestalozzi à user de son influence pour prévenir un conflit possible.

*campagne, je prends en conséquence la liberté de présenter à votre patriotisme le désir que j'ai de pouvoir contribuer pour ma part à ce résultat, et de me recommander dans ce but à votre bienveillance, ainsi que de vous prier en même temps de remettre les lignes de remerciement ci-incluses au très honoré président de la Convention nationale. Je suis, avec le respect dû à vos services envers la patrie, Votre concitoyen, Pestalozzi (3)».*

Voici le remerciement au président de la Convention, qui devait être inclus dans la lettre qu'on vient de lire:

*«L'honneur d'avoir été choisi comme citoyen de la France par la haute assemblée que vous présidez (4) me fait un devoir, honoré citoyen et président, d'adresser à l'assemblée mon remerciement vivement senti, et de l'assurer que, dans mon pur attachement à ma nouvelle patrie, je ne désire rien plus ardemment que de pouvoir contribuer en fidèle citoyen, dans la mesure de mes forces, à l'affermissement de son bonheur. C'est dans ces sentiments que je viens présenter à la haute assemblée et à vous, honoré président, tous mes vœux, et que, avec la considération due à vos services, je signe  
Votre concitoyen respectueux, Pestalozzi (5)».*

On ne sait pas si cette lettre et ce remerciement restèrent à l'état de projet, ou s'ils furent réellement envoyés à leur adresse.

Ce qui est certain, c'est que Pestalozzi songea sérieusement à se rendre à Paris. La nouvelle s'en répandit bientôt dans son entourage; et à Berne il fut signalé comme un jacobin à surveiller (6). Fellenberg l'en avertit, et Pestalozzi lui répondit:

*«Dans la région que j'habite, on publie aussi que je suis devenu «nationaliste (7)», et que je vais à Paris, et quelques femmes de pasteurs du voisinage ne parlent plus du démocrate hérétique qu'en se signant. J'attends avec tranquillité le jeu des calomnies qui sera la suite de ces attaques féminines. «Léonard et Gertrude» n'en sera pas moins à tout jamais un témoignage de ce que j'ai essayé de faire pour sauver l'aristocratie honnête; mais mes efforts n'ont été récompensés que par l'ingratitude, à ce point que le bon empereur Léopold, dans ses derniers jours, parlait encore de moi comme d'un bon abbé de Saint-Pierre (8)».*

Peu de temps après, au commencement de décembre, Pestalozzi annonce à son correspondant qu'il a entrepris un travail destiné à ses concitoyens de France:

*«J'ai un grand désir de m'entretenir avec vous, et je compte avoir le plaisir d'aller à Berne au commencement de l'année prochaine. Je suis décidé à écrire pour la France sur diverses parties de la législation, et, quand j'irai vous voir, j'aurai fort avancé ce travail. Je publierai ce que j'écris en le signant de mon nom, et la Suisse pourra, si je vais en France, ce qui est toujours encore incertain, voir et juger mes desseins dans toute leur étendue. Les renseignements qui me parviennent sur la personnalité de quelques chefs populaires en France sont de nature à inquiéter; d'autant plus grand est le devoir des citoyens impartiaux, étrangers à toute préoccupation intéressée, de contribuer de toute leur force à la pacification du pays (9)».*

On verra plus loin ce qu'entendait Pestalozzi en annonçant qu'il voulait «*écrire pour la France sur diverses parties de la législation*». Une autre œuvre l'occupe concurremment avec celle-là: c'est la rédaction d'un écrit politique, une sorte d'apologie de la Révolution française. Cet ouvrage de circonstance était, dans la pensée de l'auteur, destiné à voir le jour immédiatement; néanmoins, quand il fut achevé, Pestalozzi en

(3) Les Pestalozzi-Blätter, 1901, p.13, ont publié un passage de cette lettre. Elle a été imprimée intégralement, avec des variantes, dans la nouvelle édition des *Œuvres complètes de Pestalozzi* de M. Seyffarth, t.VIII, p.77 ; Liegnitz, 1900.

(4) On voit combien Pestalozzi était imparfaitement renseigné, puisqu'il se figurait que c'était la Convention qui lui avait déferé le droit de cité.

(5) Oeuvres, nouvelle édition Seyffarth, t.VIII, p.78.

(6) On a vu plus haut que Neuhof, la maison de Pestalozzi, se trouvait en territoire bernois.

(7) Cette expression (en allemand *nationalisch*) à l'encontre du sens qu'elle a pris récemment en France, est ici l'équivalent de «*révolutionnaire*», et désigne les amis de la cause populaire, de la «*nation*».

(8) Lettre du 19 novembre 1792.

(9) Lettre du 5 décembre 1792.

différa d'abord la publication, - pour des raisons qui seront dites [*plus loin*] - puis finit par y renoncer tout à fait. Cet écrit, resté inédit, n'a été imprimé que quatre-vingts ans plus tard, en 1872, par M. Seyffarth, qui l'a donné au tome XVI de sa première édition des *Œuvres complètes de Pestalozzi*, d'après une copie de la main de Mme Niederer; comme cette copie ne portait aucun titre, M. Seyffarth en avait placé un de sa façon en tête de l'ouvrage, qu'il intitula: *Essai sur les causes de la Révolution française*. L'éditeur avait été sans doute fort surpris, et un peu embarrassé, de voir Pestalozzi manifester une si chaude sympathie pour la Révolution; aussi a-t-il émis la supposition que l'écrit avait dû être achevé avant l'exécution de Louis XVI, - car comment admettre que le philanthrope de Neuhof pût se faire le champion d'une nation régicide? En quoi M. Seyffarth s'était trompé: le manuscrit original de Pestalozzi a été retrouvé depuis, - il est au *Musée pestalozzien* de Zürich, - et il a été possible de restituer, avec le véritable titre, la date exacte: cette date est février 1793, et le titre choisi par Pestalozzi était: *Oui ou Non, Déclarations sur le sentiment politique de l'humanité européenne dans les hautes et dans les basses classes, par un homme libre*.

Je n'analyserai pas cet ouvrage (10), dans lequel Pestalozzi défend énergiquement la France, «*sa patrie*» (11), contre les accusations et les outrages des partisans du despotisme. Il y flagelle les abus de l'ancien régime, et montre que les Français ont fait une révolution juste. Les mouvements de cette nature, dit-il, sont nécessairement accompagnés, à cause des résistances qu'ils rencontrent, de troubles sanglants, de désordres, d'excès de toute sorte; ces excès sont regrettables, mais ne doivent pas faire prendre le change sur la véritable nature des choses. Le roi et les nobles, vaincus et proscrits, excitent maintenant la pitié; mais qu'on n'oublie pas que leurs malheurs sont mérités, qu'eux-mêmes sont les seuls auteurs de leur ruine; qu'ils ne sont pas meilleurs que ceux qui maintenant les oppriment, et que, s'ils avaient été les plus forts, ils eussent, pour arriver à leurs fins, tout aussi peu ménagé le sang et respecté l'humanité:

*«Le philosophe n'oublie pas où les Français voulaient aller, avant qu'ils se fussent égarés; il n'oublie pas que dans la voie où ils ont entrepris de marcher, tels qu'ils étaient, ils ne pouvaient faire autrement que de s'égarer; et il ne prend pas le change même devant les scènes sanglantes de l'anarchie actuelle. Il n'hésite pas à déclarer que dans les principes d'un Marat, d'un Robespierre et de leurs partisans, il ne trouve rien d'autre et ne réproouve rien d'autre que ce qu'il a depuis longtemps trouvé et réproouvé dans les principes de beaucoup de cabinets, de beaucoup de généraux et de beaucoup de ministres des temps anciens et modernes».*

Et ailleurs: *«La cruauté et la fureur des peuples qui combattent pour la liberté sont toujours une conséquence de l'état duquel ils veulent sortir, et non pas de celui dans lequel ils veulent entrer».*

Certaines parties de ce plaidoyer, d'une éloquence mâle et vigoureuse, font involontairement songer à la *Defensio pro populo anglicano*, de Milton: c'est le même stoïcisme de pensée, la même austérité républicaine.

Une lettre de Pestalozzi à une jeune nièce de sa femme, Mlle Anna Schulthess, sans date, mais qui, d'après une annotation de la destinataire, est de l'année 1793, nous fait voir que, parmi les siens, son dessein d'aller à Paris avait éveillé de sérieuses inquiétudes, et qu'on tâchait de le détourner de ce projet. Il rassure la jeune fille en ces termes:

*«Tranquillise-toi au sujet de cette affaire; il n'est maintenant pas probable que j'aille en France, et, si je devais y aller un jour ou l'autre, je ne me risquerais en aucune façon dans les orages de la politique; j'y passerais quelques mois bien tranquille derrière mon pupitre, à vaquer à des travaux littéraires, et ensuite je reviendrais bien vite chez moi pour en achever l'élaboration dans un petit coin paisible; mais, encore une fois, cela même n'est maintenant pas probable».*

A cette lettre, Mme Pestalozzi, qui jamais ne partagea les enthousiasmes de son mari, avait ajouté quelques lignes de sa main, en français d'allure germanique, pour remercier sa nièce de sa sollicitude à l'égard de son oncle; elle disait:

*«Si en ce moment tu aurais été présente à la place de ta chère lettre, je t'en aurais serrée dans mes bras à verser des larmes comme témoin de ma sensibilité, que tu joignes tes vœux avec le nôtre, d'encourager ton oncle, le plus tendre père et époux, qu'il reste dans le sein de sa famille; mais il le fera, il ne nous quitte*

(10) J'en ai indiqué sommairement le contenu dans le volume Pestalozzi, étude biographique, 104-106.

(11) En y apostrophant la France, il l'appelle *Vaterland*: «*Das ist Wahrheit, Vaterland*», etc...

*pas si légèrement au moins qu'il en est sûr, ce qu'il entreprend (12), ou jusqu'à ce que ce peuple féroce prête l'oreille à l'humanité; il est vrai, on insiste, mais cela change toujours, et la bonne Providence en fera le reste» (13).*

Nous voyons, par ces derniers mots, que quelqu'un «*insistait*» pour que Pestalozzi vînt à Paris; ce quoiqu'un était probablement Mme Schweizer; celle-ci était en correspondance régulière avec Mme Pestalozzi, comme le prouve cette phrase de la même lettre, relative à un frère d'Anna Schulthess qui se trouvait à Paris:

*«Quant à ton frère Georges, je suis fort sensible et il me fait un grand plaisir d'apprendre de ses nouvelles par Mlle Schweizer; elle a écrit qu'il faisait toujours son chemin et qu'il est souvent chez elle».*

Dans l'automne de 1793, lorsqu'il eut décidément renoncé à aller à Paris, Pestalozzi se rendit à Richtersweil, sur la rive gauche du lac de Zürich, chez son cousin germain le Dr Johannes Hotze (14): il y passa tout l'hiver de 1793 à 1794. C'est pendant ce séjour à Richtersweil qu'il fit la connaissance de Fichte (15), qui habitait en ce moment Zürich, et qui alla plusieurs fois le voir dans sa retraite. Fichte se trouvait dans le même courant d'idées que Pestalozzi; il venait de publier deux écrits d'un caractère tout politique, la *Revendication de la liberté de penser à l'encontre des princes d'Europe qui l'ont jusqu'ici comprimée*, et les *Contributions au redressement des jugements du public sur la Révolution française*. Ces deux hommes étaient bien faits pour s'entendre. Depuis plusieurs années, Pestalozzi méditait un ouvrage de philosophie sociale, dans lequel il voulait «*élucider la théorie générale du vrai gouvernement par des recherches sur les motifs d'action réels de la nature humaine, et sur tout ce qui contribue au bonheur ou au malheur des hommes*» (16). En décembre 1792, on l'a vu, il s'était proposé de réaliser son plan, en destinant cet ouvrage à la France; puis il avait d'abord composé un écrit politique. Maintenant, il se décide à rédiger le livre philosophique avant de publier son écrit *Oui ou Non*, qu'il désirait retravailler et qu'il comptait amener plus tard à une forme définitive (17). On le voit, en novembre 1793, tout occupé à la construction de son œuvre de philosophie, au sujet de laquelle il écrit en ces termes à Fellenberg:

*«Je suis satisfait de la façon dont mon travail avance. J'ai voulu rechercher les fondements de ma «Politique» (18). Bientôt je vous enverrai des morceaux achevés (19), et je vous prie de les soumettre à l'examen de tous ceux qui pourraient par leur appréciation, quelque erronée qu'elle pût être, me suggérer quelque correction à faire ou m'indiquer la nécessité de rendre tel passage plus clair. Mon ancien manuscrit (20) est entre les mains d'un copiste, et je vous l'enverrai certainement. Fichte, lui aussi, m'a dit que je devrais publier la «Philosophie» de ma «Politique» avant de livrer celle-ci à l'impression» (21).*

On a retrouvé une lettre de Pestalozzi à Lavater, du 20 janvier 1794, d'où il ressort que le manuscrit de *Oui ou Non* avait aussi été communiqué à Lavater par l'auteur; Pestalozzi s'exprime ainsi:

(12) Lire: «*Il ne nous quittera pas à la légère, à moins d'être sûr de ce qu'il entreprendra*».

(13) Pestalozzi-Blätter, 1883, p.106.

(14) Sur ce médecin, homme très distingué, né en 1734 (donc de douze ans plus âgé que Pestalozzi), mort à Francfort en 1801, en relations d'amitié avec Goëthe, Zimmermann, Tissot, Lavater, voir les Pestalozzi-Blätter, 1802, p.54; 1894, n°2; 1896, p.83; 1900, p.32. Il avait un frère, le général Hotze, qui fit une brillante carrière militaire en Autriche, et dont j'aurai à parler plus loin. La mère de Pestalozzi, Susanna Hotze, était une sœur cadette du père du Dr Hotze et du général Hotze.

(15) Fichte épousa en octobre 1793 une amie de Mme Pestalozzi, Johanna Hahn, de Zürich, nièce de Klopstock.

(16) Lettre au comte Zinzendorf le 10 décembre 1785.

(17) Le Musée pestalozzien de Zurich possède trois rédactions de *Oui ou Non*: une rédaction primitive, de la main de Pestalozzi (1793-1799), dont la fin manque; une copie complète, avec de nombreuses variantes; et une autre copie dans laquelle le texte a été, en certains endroits, considérablement raccourci: le texte de cette seconde copie est conforme à celui qu'a publié M. Seyffarth en 1872.

(18) Ce qu'il appelle sa *Politique*, c'est l'écrit *Oui ou Non*; et les fondements qu'il veut lui donner, c'est l'ouvrage philosophique qu'il médite.

(19) De l'ouvrage philosophique.

(20) Évidemment celui de la *Politique*, c'est-à-dire de *Oui ou Non*.

(21) Lettre du 15 novembre 1793.

«Je vous remercie pour la peine que vous avez prise au sujet de mon écrit, et je me réjouis de votre jugement; mais personne, en Saxe ni en Brandebourg, n'oserait imprimer cet ouvrage; toutefois, la chose s'arrangera sans doute».

Et, répondant ensuite à quelques critiques faites par Lavater, il ajoute:

«Non, cher monsieur Lavater, le livre n'est pas profond, c'est vrai; il est chaleureux, mais superficiel; à cela je remédierai, s'il plaît à Dieu, au moyen des feuillets auxquels je travaille en ce moment; ceux-là iront, sans comparaison, plus profond, car j'ose leur donner ce titre: *«Intervention de la nature humaine entre les opinions en lutte au sujet du droit civil de l'homme»*».

Quatre jours avant, Pestalozzi avait écrit à Fellenberg:

«Je suis profondément enseveli dans les idées de mon nouvel ouvrage. Que dites-vous de ces lignes: *«Qui, dans ces circonstances, souffre le plus et court le plus de dangers? Ne sont-ce pas ceux qui possèdent le plus? Et ne dois-tu pas tranquilliser surtout ceux qui souffrent le plus? Il y a certainement dans ces lignes de quoi surprendre; mais je voudrais avoir d'abord votre opinion à leur égard, avant de vous raconter l'histoire qui s'y rapporte»*».

Et il ajoutait:

«J'ai constaté avec satisfaction, en m'entretenant avec Fichte, que j'étais arrivé par mes expériences personnelles à peu près aux mêmes résultats que la philosophie kantienne» (22).

Le titre, fort étrange, que Pestalozzi, à ce moment, comptait donner à sa *«Philosophie»*, existe aussi sous une forme un peu différente de celle qu'il avait indiquée à Lavater; cette seconde forme est: *Intervention des sentiments humains dans la lutte de quelques opinions sur le droit animal, le droit social et le droit moral de notre nature, par un citoyen français élu* (23). Cette autre version se trouve écrite de la main de l'auteur, sur un feuillet auquel est jointe une *Dédicace au peuple français*, dont voici la traduction:

*«Dédicace au peuple français.*

*Patrie,*

*Depuis que tu m'as élu pour l'un de tes citoyens, le rêve de cet ouvrage occupait mon âme ainsi que ta destinée.*

*Maintenant il est achevé, et je le dépose sur ton autel, avec une joie intime de n'être plus un étranger au sein du peuple dont le sang coule avec tant de force pour le droit du genre humain.*

*La terre entière te doit, comme moi-même, de la gratitude pour ce sang; mais elle demande, avec dérision, aujourd'hui encore: «Oui, pour tout le sang versé, sans exception?» Je réponds hardiment: «Oui, pour tout le sang versé, sans exception», en tant qu'il a attiré l'attention de la terre sur le droit et la force du genre humain.*

*Citoyens! Mes pères aussi ont montré jadis cette force pour le droit du genre humain, - et aujourd'hui, en déposant sur ton autel, avec un profond sentiment de gratitude et de respect, mon témoignage en faveur de ce droit, avec le même sentiment de gratitude et de respect je songe à eux en même temps qu'à toi.*

*Après trois siècles, ni la sottise du dedans ni l'injustice du dehors n'ont pu nous ravir les droits qu'ils nous ont achetés de leur sang.*

*Puisse ta destinée être en grand ce que la leur est en petit. Qu'après bien des siècles ni la sottise du dedans ni l'injustice du dehors ne puissent ravir à tes fils les droits de l'homme, que tu leur as achetés au prix de morts sans nombre.*

*Et puisse bientôt sonner l'heure où les fils de l'Helvétie s'uniront tous à toi, comme moi aujourd'hui, avec un attachement profond pour leur liberté, et avec une joie profonde de ta liberté, fidèles au droit de leur indépendance, en même temps que fidèles à toi»* (24).

Cette page, où Pestalozzi affirme en termes si positifs sa sympathie sans réserve pour la Révolution,

(22) Lettre du 16 janvier 1794.

(23) Dazwischenkunft der Menschengefühle im Streit einiger Meinungen über das thierische, das gesellschaftliche und das sittliche Recht unserer Natur. Von einem erwählten französischen Bürger. J'ai traduit littéralement ces cinq derniers mots; l'auteur a tenu évidemment à se faire honneur du titre de citoyen français qui lui avait été décerné; sans mettre son nom à son ouvrage, il se désignait, de la sorte, assez clairement.

(24) Cette *Dédicace*, retrouvée par M. Hunziker, a été publiée par lui dans les Pestalozzi-Blätter de mars 1901, p.8.

sympathie que n'a point affaibli le sang versé, quel qu'il soit, n'est pas datée: mais elle n'a pu être écrite que vers la fin de 1793 ou au commencement de 1794.

L'ouvrage ainsi dédié au peuple français - ouvrage qui sera publié en 1797 seulement, avec un titre un peu différent et une autre dédicace (comme on le verra dans la suite de cette étude) - est évidemment le même que celui auquel Pestalozzi songeait déjà en décembre 1792, lorsqu'il annonçait à Fellenberg qu'il voulait «*écrire pour la France sur diverses parties de la législation*».

**James GUILLAUME.**

-----